Migrants : enquête sur un trafic de faux certificats médicaux, le préjudice pour l'Etat se chiffre en dizaines de millions d'euros

07/03/2018 à 11h59

Chaque année, la France reçoit 40 000 demandes de titre de séjour provisoire pour des raisons médicales, dont deux tiers, en moyenne, sont acceptées